



Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant  
Madame Mireille Gérard  
Place Montesquieu, 2  
1348 Louvain-la-Neuve

# Renseignements pratiques

**Date:** Le vendredi 10 décembre 2010

**Accès:** Voir sur le site internet de l'UCL :  
[www.uclouvain.be/acces.html](http://www.uclouvain.be/acces.html)

**Lieu:** Auditorios Montesquieu 01  
Place Montesquieu  
1348 Louvain-la-Neuve

## Inscription et prix

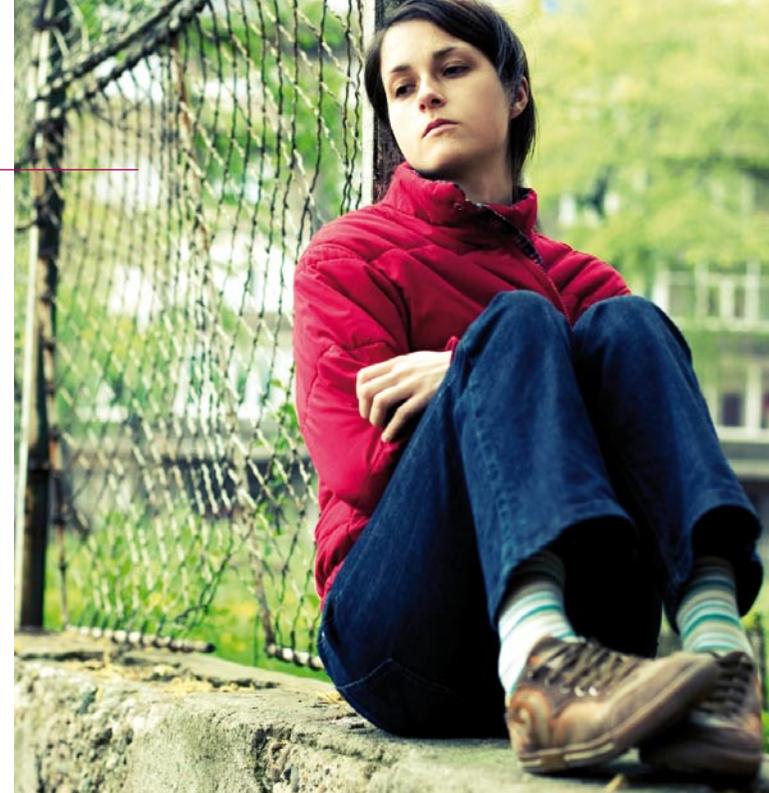
RENOYER LE CARTON D'INSCRIPTION CI-JOINT.

Verser le montant de l'inscription est de 25 € à verser au compte n° 001-6234400-92 de l'U.C.L.. Le prix comprend l'inscription, la farde de documentation, les pauses café et la réception.

## Renseignements

Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant  
Madame Mireille Gérard  
Place Montesquieu, 2  
1348 Louvain-la-Neuve  
Tél. 010/47.46.72  
Fax 010/47.46.77  
Courriel : [mireille.gerard@uclouvain.be](mailto:mireille.gerard@uclouvain.be)

Le SAAE La Châtaigneraie est agréé et subsidié  
par la Communauté Française Wallonie-Bxl.  
Avec le soutien de GdF-Suez et de notre fédération l'AEAI  
(membre du Groupement MESSAJE-AEAI).



# «Quand c'est urgent, assieds-toi et réfléchis»

(proverbe indien)

Accueil d'urgence dans l'aide à la jeunesse  
(AAJ)



[www.lecide.be](http://www.lecide.be)  
[www.lachataigneraie.be](http://www.lachataigneraie.be)

La *Châtaigneraie*, service d'accueil et d'aide éducative (SAAE), fondé à La Hulpe en 1964, fête le 20<sup>ème</sup> anniversaire de son installation à Louvain-La-Neuve. A cette occasion, il a décidé d'organiser, en collaboration avec le *Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant* fondé par l'UCL et DEI (CIDE), **une matinée d'étude sur le thème de l'accueil d'urgence des jeunes en crise.**

En effet, la Châtaigneraie et six autres services résidentiels AAJ mettent actuellement en œuvre un projet expérimental visant à accueillir, en urgence, sous mandat et pour un court délai, des jeunes confiés par le conseiller, le directeur ou le tribunal de la jeunesse.

Ils mettent en œuvre une pédagogie qui présente des différences avec celle des services non mandatés, qui offrent également des possibilités d'accueil d'urgence.

Qu'en est-il des premiers résultats d'évaluation de l'expérience menée par les sept services ? Quelle est la signification de l'urgence dans un dispositif d'aide ? Le dispositif favorise-t-il les risques de nomadisme institutionnel ?

Qu'en est-il de l'accueil de courte durée des jeunes enfants ? Comment améliorer au bénéfice du jeune le travail en réseau et articuler concrètement les exigences du secret professionnel ? Comment travailler ensemble en respectant les différences ? etc.

Ces questions et bien d'autres feront l'objet de diverses interventions sur la base desquelles s'instituera un débat constructif.



# Programme

**Sous la présidence de Michel Legrand,**  
*Criminologue, directeur du Colombier*

## Accueil d'urgence dans l'aide à la Jeunesse (AAJ).

- 9h** Mot d'accueil et introduction de la journée  
**Christian Leidgens**, directeur de la Châtaigneraie
- 9h15** L'expérience des «lits d'urgence» dans l'aide à la jeunesse : premiers éléments d'évaluation  
**Jean Blairon**, directeur de l'Asbl RTA
- 9h45** Entre soi et l'autre, un temps pour accueillir  
**Bernard De Vos**, délégué général de la Communauté française aux droits de l'enfant
- 10h15** Débat avec la salle
- 10h45** Pause
- 11h** De l'urgence de prendre le temps de l'évaluation  
**Liliane Baudart**, directrice générale de l'aide à la jeunesse
- 11h30** Accorder un lieu pour contenir le malaise ou le désarroi de l'adolescent  
**Antoine Masson**, professeur à l'UCL et aux FUNDP, Psychiatre Psychanalyste au Centre Chapelle-aux-Champs à Bruxelles
- 12h** Débat avec la salle
- 12h30** Conclusions  
**Thierry Moreau**, professeur à l'UCL, avocat, directeur du CIDE
- 13h** Clôture par le président de l'ASBL et invitation à la réception des 20 ans

# talon réponse

Nom

Prénom

Société

Fonction

Adresse

E-mail

particepera à la matinée d'étude sur le thème de l'accueil d'urgence des jeunes en crise.

nombre de participants: .....  
je verse .... x 25 €, soit ..... € sur le compte 001-6234400-92 de l'U.C.L., l'inscription étant définitive à la réception de ce montant.

